

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville
Agrément n° P911404
Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE
Ne paraît pas en juillet et août

MARS 2013 - N° 36 - 1€

36



© Olivier Calicis

**D'Oze au
Grand Manège de Namur**

LE NOUVEAU MESSAGER

Prochaine parution

11 avril 2013

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), à la boulangerie Dardenne, au restaurant Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névremont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent).

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt.

Huit mars Journée mondiale du Symbole

Ah la journée mondiale de la femme ! Depuis une petite dizaine d'années c'est un événement médiatique auquel on n'échappe plus vraiment... Y a pas à dire, j'admire beaucoup mes semblables dans leur recherche effrénée du symbole... toujours plus prompts à élever des statues « à la mémoire de » que de protéger ce qui est bien vivant contre le crime ou le viol, par exemple. Enfin, quand je dis mes semblables, il faut remonter au début du vingtième siècle pour trouver l'origine de cette journée dédiée à la femme. C'est moins l'événement qui mérite le respect que sa transmission jusqu'ici qui me pose question. On a toujours le droit de se révolter, c'est vrai. La question est de savoir ce que les autres en feront de cette révolte.

Rewind. Plus précisément en 1911, quand une journaliste allemande du nom de Clara Zetkin organise à Copenhague un grand rassemblement social et socialiste (je précise parce que le rapport entre les deux ne coule pas toujours de source) pour exiger, entre autres, le droit de vote des femmes. Dans l'élan, un peu partout en Europe, c'est un même éveil des consciences qui voit la femme se doter non seulement d'une bannière, le féminisme, mais aussi d'un comportement inconnu pour l'époque : sortir dans la rue pour revendiquer l'égalité entre les sexes. N'empêche que chez nous, il faudra quand même attendre 1948 pour que le droit de vote soit reconnu aux femmes, soit un siècle après les hommes. Et encore, par la suite, il a fallu deux conflits mondiaux où les femmes ont payé un lourd tribut-et c'est un euphémisme-pour que l'homme daigne enfin élever le « sexe faible » à sa hauteur.

Pas si macho que ça pourtant, l'homme, quand on y réfléchit bien, si on considère le machisme comme le symptôme d'une maladie plus profonde. Sous couvert de jouer le protecteur de la veuve et de l'orphelin(e), l'homme a toujours eu peur des femmes. S'il a cette faiblesse, c'est bien celle-là, qu'il masque le plus souvent par la violence ; la peur de l'inconnu et quoi de plus étranger qu'une femme, quand on y pense ? Quand je dis l'homme, je parle de celui qui a le pouvoir, le législateur en est un exemple. La femme est le creuset, le berceau même de l'humanité et partant, de son éducation. Le législateur le sait très bien : qui contrôle l'éducation détient le vrai pouvoir. Qui contrôle la femme contrôle l'éducation. C'est mathématique. On l'opprime et dans un même temps on lui désigne une place de choix dans la mythologie, on lui construit même des temples et des statues. Depuis la Grèce antique déjà, où son statut n'est pas tellement éloigné de celui de l'esclave, la femme est encensée sur scène et mal payée en coulisse. Revenons à nos bergères. Comprendons-nous bien, le but ici n'est pas de remettre en question le combat des femmes mais bien d'observer combien le fossé est grand entre le symbolisme des acquis et la réalité de ces acquis aujourd'hui, dans les faits.

Si j'étais une femme en 2013, plutôt que de saluer béatement (et bêtement) la tenue d'une journée mondiale en mon honneur, j'exigerais, entre autres, qu'on m'explique pourquoi sur 180 pays, seuls 5 sont gouvernés par des femmes ? Pourquoi en Belgique la différence de salaire entre un homme et une femme est de 8% ? Pourquoi les femmes n'occupent que 2% des postes à responsabilité dans les entreprises ? Pourquoi ne considère-t-on pas, au vu des dommages irréversibles, le viol comme étant un crime passible de 25 ans, quand, dans le meilleur des cas, l'auteur passe 5 ans à l'ombre ? Pourquoi la religion place la femme, au mieux, dans la position de candidate éternellement en lice pour les oscars du meilleur second rôle ? Non, c'est vrai, la femme est aussi fêtée en d'autres circonstances : fête des secrétaires, des reproductrices (fête des mères), des reproductrices honoris causa (fête des grands-mères) et toutes les saintes du calendrier aussi si on pousse le bouchon plus loin. Trop.

Finalement, si j'étais une femme, je ne poserais aucune de ces questions, j'exigerais que cela change. Mais fort heureusement, je suis un homme et c'est ma fête tous les 364 autres jours restants ! Et vous savez quoi ? J'arrive même pas à m'en réjouir...

■ Michaël Meurant

Saboterie d'Hauvent, ciment social



Il fut un temps où nos ancêtres se chaussaient de sabots. C'était l'époque où le monde ouvrier, principalement, se déplaçait par ce mode de chaussures. Nous avons, lors de nos pérégrinations, retrouvé une maison qui servit de saboterie dans les années 1800 et 1900. Après la seconde guerre mondiale, cette façon de se déplacer disparaîtra lentement avec l'évolution de la société. Cette saboterie se trouvait rue d'Hauvent au numéro 66 actuel.



Fin 1800, elle était tenue par Joseph Biot, par la suite son fils Gabriel et son beau-fils Camille Robe y ont travaillé. Je n'ai pu trouver, hélas, de témoins et documents afférents à cet atelier.

Heureusement j'ai pu recevoir un article d'Andrée Bacq, datant des années 1990. Je m'en suis référé pour faire revivre ce métier oublié et qui permettait un lien communautaire.

Cette saboterie de hameau se trouvait dans l'atelier jouxtant l'habitation de son propriétaire. Celui-ci travaillait seul ou parfois avec un apprenti. Le bois employé était du peuplier qui faisait les sabots lourds. Le bouleau ou l'aulne servaient plutôt pour des sabots légers, utilisés surtout par les femmes et les enfants. Ces essences croissaient en abondance dans la région.

Le sabotier avait la réputation de métier sédentaire et quittait rarement sa maison ou son atelier. Même s'il est vrai qu'il devait quand même sortir pour s'approvisionner en bois. Il ne se privait pas pour autant des agréments de la vie sociale car dans son atelier venaient souvent les voisins, pensionnés, gamins. On pouvait parler de tout, refaire le monde ou plutôt à l'époque, refaire Fosses. Un bon verre n'était pas exclu. Pendant la seconde guerre mondiale, la difficulté de trouver des chaussures de cuir avait relancé la fabrication des sabots. Cet atelier servait de lieu de réunion pour

la résistance, à l'occasion, où les informations pouvaient être transmises sans trop attirer l'attention de l'occupant. Durant cette époque, il ressort que les gens d'Hauvent n'étaient pas satisfaits des autorités communales. Alors, il s'était créé dans l'atelier du sabotier, un conseil communal et un clergé de rechange. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, certains des habitués de la saboterie ont gardé leurs fonctions communales ou paroissiales d'alors, au moins dans le surnom en wallon qui leur est demeuré collé. Ils se nomment encore : li mayeûr, li vicaire, li madjustêr (sacristain).

Quand le sabotier d'Hauvent ne savait pas honorer toutes les commandes, il s'empressait de préparer extérieurement les sabots (les dégrossir et les planer). Puis il les confiait à Camille Robe ou aux gamins d'Hauvent. Le matin même, ceux-ci portaient ces sabots à Fosses à l'aide de petits charriots fabriqués par eux-mêmes. Ils étaient alors creusés chez Brosteaux et le soir même, les enfants les ramenaient. Fosses possédait une saboterie de moyenne importance qui employait plus ou moins 8 ouvriers.

Andrée Bacq à la fin de son article fait une conclusion intéressante, en voici les termes :

Je vais conclure en vous rappelant la réflexion qu'un homme âgé me confiait « les petites saboteries comme celle de Gabriel Biot, c'était une partie importante du ciment social qui donnait aux habitants du cru, le sens du groupe, base de toute communauté ». Je crois qu'il a raison. L'atelier du sabotier a disparu, comme disparaissaient, le petit café en face de l'église, la forge, l'atelier du charbon, les paroisses, les sociétés dramatiques, les fanfares, la langue wallonne. Les fusions de 1977 ont officiellement et définitivement condamné ces communautés villageoises. De cette mémoire, pour autant qu'on le veuille, on peut en tirer des leçons pour l'avenir.

La « ferme » du Chêne

C'est une belle ferme en carré, ancienne et imposante, mais les activités agricoles ont disparu depuis cinquante ans et on l'appelle maintenant plutôt « Château du Chêne ». En fait, elle fut souvent les deux...



P

Plantée sur une colline à l'ouest du centre de Fosses, non loin de la route nationale, le château-ferme du Chêne, avec ses deux tours carrées, détache son quadrilatère dans un cadre de verdure. « Château » parce qu'elle possède deux tours ? C'est aussi un très ancien domaine appelé autrefois « Ferme du Chêne à Froissin ». Voyons cela.

« Ferme » : en 1566, le registre des biens du Chapitre de Fosses renseigne un échange entre le Chapitre et l'échevin de la Cour de Justice de Fosses, Bertrand de Jace, concernant « la maison, courtil (jardin), graignes (granges en wallon), cense, chernage (terres labourables), appendices et appartenances, qu'on dist du Chêne à Froissin ».

« Du Chêne » : il y avait en effet un gros chêne devant l'entrée, autrefois et, encore en 1823, deux rangées de chênes le long des chemins à l'ouest et au nord (1)

« A Froissin » : ce nom rappelle la porte de la ville, au milieu de l'actuelle rue de Vitriaval, dans les remparts du XIIe siècle. On suppose qu'il y avait à proximité un ou des frênes remarquables, car *froissin* viendrait du latin *fraxinus*, devenu *fraisnin* puis *fraisne*.

La ferme se situait en bordure du chemin gaulois allant de Namur vers Walcourt, pour rejoindre la route Bavai-Trèves.

Un peu d'histoire

Après ce Bertrand de Jace, le propriétaire fut un certain Louis de Fosséprez, cité en 1632 quand il revend le domaine à Henry de Grady, licencié en droit, échevin de Liège, remplissant à Fosses les fonctions d'officier-mayeur de Son Altesse le Prince-évêque : il présidait donc la Cour de Justice et percevait les impôts sur « le quartier de Fosses » (la ville et ses hameaux : Bambois, Vitriaval et « les Monts ») ainsi que sur Mettet, Scry, Toisoul (Denée) et Graux. C'est lui qui agrandit les bâtiments dans leur configuration actuelle et le doyen Crépin écrivait en 1920 : « On y retrouve des pavements en petits carreaux céramiques aux couleurs tendres, des ornements de manteaux de cheminées d'un goût artistique très pur et une taque en fonte armoriée, millésimée 1633. Et dans la façade du logis se trouve le blason des de Grady ».

Cette famille fut importante à Fosses par ses acquisitions (aussi la ferme de Sainte-Brigide et un bois qui a gardé leur nom), et l'un d'eux fut chanoine à Fosses. En 1785, la dernière descendante, Isabelle de Grady, vendit les fermes du Chêne et de Sainte-Brigide à Jean-Joseph Winson, censier à Doumont. A sa mort, les propriétés furent partagées en 1823 entre ses trois enfants : Hippolyte et Marie-Paule Winson héritaient par moitié du domaine du Chêne, tandis que Marie-

Joseph Winson, veuve de Jean-Joseph Dejaifve, recevait celui de Sainte-Brigide.

Le Chêne passe ensuite à son fils Hippolyte Winson qui, resté célibataire, part au Canada, puis en 1872 à Feuillen Winson, banquier, surnommé « li baron do Tchinne », qui fit bâtir le château du Champ Stonné ; en 1876 il revient à Isidore Winson ; par succession, en 1894 à Emile Winson puis à son fils Emile, habitant le château d'En Leiche. En 1920 celui-ci vendit la ferme à Désiré Lemaire, qui continua à exploiter les terres, puis les confia à Robert Damanet puis à la famille Baele, les derniers fermiers du Chêne.

En 1972, la propriété fut vendue à Christian Legrain, architecte, qui entama des travaux de transformation des bâtiments agricoles mais dut la céder l'année suivante à Georges Demanet, de Tongrinnes, qui acheva les travaux : les étables devinrent une belle salle pour banquets, avec cuisine équipée ; la vaste grange : un dancing et des appartements pour le reste du bâtiment. Ce dancing fonctionna avec succès durant plusieurs années mais peu à peu les nuisances sonores et autres amenèrent les responsables communaux à prendre des mesures restrictives qui aboutirent à la fermeture. Racheté par M. Philippe Stock, « Le Chêne » est maintenant un ensemble de logements.

Il faut rappeler aussi que le 23 août 1914 la ferme du Chêne fut, comme trois autres fermes : Laide Basse, Guillaume et Doumont, incendiée par les Allemands. En 1917, l'autorité occupante ordonna que soient démolis à hauteur d'homme les bâtiments incendiés. Le propriétaire, Emile Winson, était absent de Belgique et le doyen Crépin s'émut de voir disparaître ce bâtiment historique ; il connaissait le Herr Doktor Kranz-buller, président civil allemand à Namur et historien d'art, qui avait demandé une visite de la collégiale et avait admiré nos belles stalles de 1524 (et avait même demandé où étaient les grilles en dinanderie, cachées chez Drapier, preuve qu'il connaissait les richesses de

notre collégiale !). Comme la circulaire allemande prévoyait le maintien des bâtiments historiques, le doyen fit valoir que cette ferme du Chêne avait appartenu à la famille de Grady dont un membre avait été fait chevalier du Saint Empire germanique par l'empereur Ferdinand, devant le comte de Lauterbourg : « l'orgueil teuton en fut touché », raconte le doyen, et peu après arrivait une ordonnance signifiant que « la ferme historique dite du Chêne al Froissin à Fosses ne pouvait être démolie ». Les bâtiments furent reconstruits après la guerre et le domaine retrouva son ancienne splendeur.

La légende veut aussi que Napoléon aurait dormi au château du Chêne, mais c'est le cas pour la plupart des fermes en carré de la région ! Par contre, il est certain que des maréchaux français y sont passés et un fait d'ailleurs peu glorieux vient le confirmer : le général Bourmont, racontent F. de Bas et J. de 't Serclaes (2) commandant la 4e division du Corps d'Armée du général Gérard, « se rendit avec cinq officiers de son état-major vers les lignes prussiennes, à la ferme du Chêne près de Fosses, et il fit connaître au commandant de ces avant-postes que les Français attaqueraient Charleroi dans l'après-midi. Il révéla au chef d'état-major prussien von Zielem que l'armée française était forte de 120.000 hommes ». La désertion de Bourmont avait ému le général Gérard à Fleurus.

Tout cela indique que la ferme du Chêne est bien un monument historique.

■ Jean Romain

(1) Cités dans l'acte de partage des biens de Jean-Joseph Winson en 1823.

(2) F. de Bas et J. de 't Serclaes : « La campagne de 1815 aux Pays-Bas », 1908. Cité par Marcel Scieur et confirmé par J.CI. Quennevat : « La bataille de Ligny ».

Brigadequartier zu Ferme du Chêne de Fosse, den 15ten Juni 1815

Euer Excellenz habe Ich die Ehre ganz gehorsamst anzuzeigen:

dass heute früh die auf beikommender Liste, welche mir von dem Major Von Wulffen, Kommandeur des Westphälischen Landwehr Kavallerie Regiment, überreicht worden ist, benannten französischen Offizier / General und 5 Generalstabs Offiziere auf unsere Seite herübergekommen sind; diese Herren sind von hier aus gleich an den General major Grafen Henckel von Donnersmarck geschickt worden und wird einen der Obristen von dort aus an Euer Excellenz abgehen.

Der französische General Lieutenant hat mir mündlich gesagt: dass von feindlichen Seite, heute gegen Charleroi etwas unternommen werden sollte, welches Ich Euer Excellenz hiermit ebenfalls ganz gehorsamst melde.

Auch füge Ich noch einen mir zugekommenen Brief zu Hoch [] Kenntnis bey. Der General und Suite gehört zu dem Corps des Gen. Gérard und sind von Metz gekommen, das Corps ist 20 tausend Mann stark, steht bei Philippeville und Florenne. Aus beiliegendes Schreiben wollen Eure Excellenz ersehen dass die französische Armee uns gegenüber sehr zahlreich ist, und die Aussage des Generals stammt im ganzen damit überein.

Schutter

Lettre du colonel Schutter faisant état des renseignements reçus d'un commandant et 5 officiers d'état-major français le 15 juin 1815 à son quartier général de la Ferme du Chêne

Neige ou Verglas ? Ça roulera !

Presque 30 jours de neige pour cet hiver 2012-2013 ! Si certains s'en réjouissent, beaucoup s'en plaignent en craignant de prendre le volant. D'autres s'activent davantage. C'est le cas du Service Travaux de la Commune de Fosses-la-Ville. Sur les routes dès que les conditions météorologiques l'imposaient, les hommes de la voirie ont sillonné nos campagnes. Beaucoup de conducteurs ont pu apprécier cet hiver leur efficacité d'intervention. Comment s'est organisé ce service ? Quelle a été la consommation en sel ? De quel équipement dispose la Commune ? Voilà bien des questions que le citoyen moyen peut se poser. Le responsable du Service Travaux, M. Raymond Casimir répond à nos questions...

- De quels véhicules dispose la Commune de Fosses ?

- Nous avons un camion-épandeur et un tracteur équipé d'une lame chasse-neige et d'une petite épandeur. Un hangar fermé abrite les 150 tonnes de sel en permanence. Nous utilisons du chlorure de sodium car il agit jusqu'à moins 20 degrés !

- Comment gérez-vous ce travail ? Comment s'arrange le personnel ?

- J'ai mis en place toute une organisation. De début

novembre à la fin mars, le personnel de la voirie est divisé en 4 équipes composées chacune d'un chauffeur et d'un convoyeur. Pour chaque équipe, la garde dure une semaine du lundi à 8h au lundi suivant. Ils sont rappelables par gsm de jour

comme de nuit, 24h/24h ! Ils font parfois de longues journées. Et ils récupèrent leurs heures par après.

- Qui prend la responsabilité de mettre en place ce dispositif ? Qui donne le signal ?

- C'est à moi qu'il incombe de surveiller les conditions climatiques, de suivre la météo. Il m'arrive souvent de me lever vers 4h du matin et de rappeler l'équipe de garde par gsm. L'objectif étant de sécuriser la voirie pour 8h-8h30 à proximité des écoles...

- Le « grand » Fosses avec ses villages comporte pas mal de routes à dégager, par où commencer ?

- Nous avons 240 kilomètres de voiries à traiter ! Nous voudrions satisfaire tout le monde. Mais prio-

rité est d'abord donnée aux voiries à proximité des écoles, à celles empruntées par les bus des TEC et aux chemins de grande communication qui relient un village à l'autre. Alors viennent ensuite les voiries secondaires. Pour les 4 routes régionales qui traversent notre entité, c'est le MET qui s'en charge. Il s'agit de la R98, de la R922 (de Sart-Eustache à Sart-Saint-Laurent), de la R988 (de Bambois à Aisemont) et de la R930 (Vitrival, parc à conteneurs à Falisolle).

- Beaucoup de Fossois se félicitent et constatent une efficacité grandissante dans le service de déneigement. Comment l'expliquez-vous ?

- L'approvisionnement en sel (via le port de Liège) fonctionne très bien par rapport aux hivers passés. Et depuis 2012, la Commune de Fosses, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, fait appel au renfort d'une entreprise agricole régionale extérieure. C'est une offre par soumission à la Commune. Evidemment les 240 km de voiries à couvrir au petit matin se divisent en 2 pour une plus grande efficacité. Deux épandeurs en même temps, 120 km pour chacune !

- Côté budget, c'est un fameux coût pour la Commune. Je compte l'achat du matériel, le gasoil de roulage, les pneus, l'entretien de l'épandeur, l'achat du sel...Quelle est donc la consommation de cet hiver ?

- Au 26 février, nous avons consommé 342 tonnes de sel à 75 €/ la tonne ! Faites le calcul...

- Face à la mobilité croissante des habitants, il paraît que vous comptez être encore plus efficace l'hiver prochain, comment ?

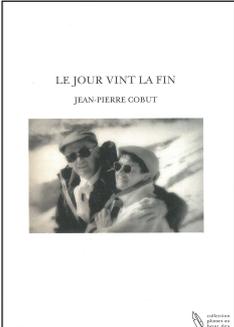
- L'achat d'une seconde lame chasse-neige à fixer sur le devant de notre épandeur est en projet. Cela évitera à l'épandeur d'être obligée de suivre le tracteur en cas de fortes chutes de neige. Deux lames, c'est deux véhicules qui travaillent en même temps pour une plus grande sécurité sur nos routes.

■ Laurence Denis



Jean-Pierre Cobut, romancier fossois

Auteur de trois romans (Les Demoiselles de Dave, La Page Blanche Apprivoisée et La Pierre Eclatée), Jean-Pierre Cobut vient de publier " Le Jour vint la Fin". Une histoire prémonitoire. Nous avons rencontré l'auteur.



Daniel Piet : l'histoire du "Jour vint la Fin" est prémonitoire. De quoi s'agit-il ?

Jean-Pierre Cobut : il s'agit de réflexions d'un septuagénaire qui, au fil des jours, sont provoquées par les événements qui surviennent. La vie de certains objets ainsi que des histoires anciennes. Au cours de ses méditations, l'auteur est convaincu qu'il quittera la vie le premier et s'inquiète du sort de son épouse. Mais...

D.P. : Pourquoi penses-tu que tu partiras le premier ?

JPC : j'ai eu des ennuis cardiaques. Vu le stent qu'on m'a placé dans une artère, j'ai réfléchi à mon existence, sur ce et ceux qui m'entourent. J'ai peur de partir le premier. J'ai envie que mes enfants gardent des souvenirs de moi. J'ai peur de laisser des choses qui iraient à la poubelle. Moi, j'ai gardé un cadeau que reçut mon père lors de sa communion en 1914. Il s'agit d'une tasse et d'une sous-tasse. De tout temps, j'ai donné vie à des objets. J'ai gardé la machine à coudre Singer de ma grand-mère. Elle est dans le garage. J'ai gardé le livre que reçut ma mère comme premier prix à l'Ecole moyenne. Je pense que mes livres, mes objets ont une histoire. Je m'interroge sur ce qu'en feront mes enfants. Dans ce livre, je passe ma vie en revue. Le déclic, c'est : je vais m'en aller. Je fais le point avant la fin : ma femme, ma maison, mes livres, mes objets, le home...

D.P. : Quand as-tu commencé la rédaction de ce livre ?

JPC : Lors de mes ennuis cardiaques, en 2011. Je suis conscient de l'impression de "noirceur" que laisse ce livre. Je parle du décès de ma mère en 1939 ; je vis la guerre avec ma tante Hélène. C'est vrai que j'ai été gavé d'amour, mais privé de joie. Je ne riais jamais, à tel point que l'on me disait : " Va chez notre ami Gaston, là on rit ! ". A 15 ans, je vais au pensionnat à Chimay : je me révolte. Je deviens un homme heureux quand je rencontre Nadine. Je trouve le bonheur avec elle. Elle a eu beaucoup de patience quand nous étions dans une petite chambre à Charleroi : les bois et les sapins lui manquaient. On avait une complicité extraordinaire. Je garde le bouquet de la mariée dans notre chambre, depuis 1955.

D.P. : Peut-on parler de nostalgie malade ? Tu me fais penser à Lamartine devant son lac..

JPC : Mon regard se pose souvent sur les objets

installés sur les planches de la bibliothèque ; pour-quoi cette obsession à passer en revue tout ce qui m'attache au passé ? Et l'invariable question : que deviendront tous ces témoignages d'amour ?

D.P. : La plume " ballon" est un de tes souvenirs ?

JPC : On l'appelait la plume "sergent major" ; elle fut introduite dans les écoles dès 1850. Elles étaient emballées dans des boîtes de vingt ou cinquante ; elles comportaient un talon à glisser dans le porte-plume en bois, un oeil ou jour situé au centre de la plume et prolongé d'une fente et d'une pointe fragile facilement émoussée. Je l'utiliserai jusqu'en sixième latine avant de recevoir un stylo réservoir Parker ! Peut-être mes enfants retrouveront-ils quelques petites pointes métalliques, survivantes du temps, dans un de mes tiroirs ?

D.P. : Page 124, tu écris que "Vieillir, c'est chiant"

JPC : Tu vois les gens que tu connais qui vieillissent et qui s'en vont... Tu sens que le temps qui reste est compté. Ma poitrine s'étreint en pensant à la douleur que je provoquerai le jour où je passerai à l'Orient éternel...

D.P. : Lorsque le livre se termine, toute l'histoire s'inverse...

JPC : La fin doit être modifiée avec l'évocation du décès de celle qui partageait ma vie depuis près de soixante ans et le livre devient sa propre histoire. Mon livre se termine par mon testament et ma mort. " J'ai adoré ma femme, mes enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants et je m'en veux d'être la cause de leur tristesse et demande de me pardonner ". Mais voici qu'arrive mai 2012 et le drame. Toute l'histoire s'inverse. Une ombre passe devant la loggia... Je me précipite et je découvre Nadine, le corps brisé et mourant sur la pelouse : en voulant secouer une couette, elle a percuté le garde-fou qui a cédé... Quelques heures plus tôt, j'avais voulu la serrer dans mes bras, mais je m'abstins, maladroit...

D.P. : Le livre se termine par les Lettres à Nadine. Merci Jean-Pierre. Prends bien soin de toi.

■ Propos recueillis par Daniel Piet

(P.S. : Jean-Pierre Cobut fut l'instituteur de Daniel Piet, en sixième primaire, en 1959 à l'Ecole moyenne de Fosses).

Les Ados ont mis le feu au Grand Manège

Ce samedi 16 février 2013, à 20h, les jeunes ados du TTAf de Fosses-La-Ville ont présenté au Grand Manège à Namur leur dernière création dure et dingue mais pas dénuée d'humour, à l'image d'une certaine jeunesse déboussolée qui court sur place après « la défonce », faute de ne pas savoir comment avancer dans la vraie vie. Dernière arrivée sur le marché, l'I-Doser, une drogue numérique qui plonge le consommateur dans l'univers psychotrope de son choix, selon ce qu'il charge sur son iPod ou son iPad. Sensée prodiguer le plaisir de la consommation sans les effets collatéraux tels l'accoutumance,

l'addiction ou la descente, nos personnages en perte de repères vont bien malgré eux se retrouver confrontés à la réalité de la chute d'un des leurs, au propre comme au figuré.

« D'Oze » est un spectacle grave qui ne se veut pas moralisateur mais qui dresse un portrait ou plutôt une galerie d'instantanés qu'on se prend en pleine figure comme autant de flashes stroboscopiques. Il n'est pas inintéressant de préciser que ce spectacle est une création collective. Ainsi, il est un objet artistique où les ados tiennent une place prépondérante, de la conception, en passant par l'écriture, jusqu'au jeu dramatique sur scène.

Après avoir joué le spectacle en juillet 2012 dans le cadre du Festival Racontons la scène au Hall Omnisport de Sart Saint-Laurent, le défi était de taille : remplir le Grand Manège en proposant à un public non-fossois un spectacle joué par de jeunes amateurs sur un sujet sensible, celui de la drogue. Autant dire qu'il était question d'aller au front ! Et force est de constater que ce spectacle gonflé à bloc a conquis les quelques 250 spectateurs présents ce samedi.

Matthieu Collard, Metteur en scène qui encadre les Ados, assisté de Brigitte Romain du Centre culturel,



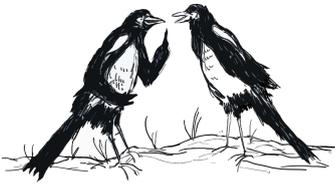


Photos de
Olivier Calicis

tente une explication quant à la manière dont les jeunes ont voulu traiter le propos, grave, s'il en est : *«C'est dans la façon de faire des ados pour dédramatiser les choses. Pour eux, le rire est salvateur pour aborder des choses graves. Ici, on s'amuse beaucoup avec les effets des doses : Hawaï, Vertige, ou Game over, chacune produit des états différents et on essaie de montrer sur scène ce qui se passe dans la tête des sujets. Le spectacle est aussi très rythmé, par la musique du groupe Hypercube, qui nous a créé des lignes électro originales. Et ça ne dure que 60 minutes, donc c'est très tonique.»* Les huit ados impliqués dans le projet ne de-

mandent qu'à rejouer leur « bébé » et pour cela, il faut des lieux équipés pour l'accueillir ... Si vous avez une petite idée, n'hésitez pas à contacter l'un d'eux ou l'équipe du Centre Culturel !

Merci et bravo encore à Adeline Blondiaux, Margaux Michel, Manon Michaux, Pauline D'Alcamo, Mélanie Baudoux, Guillaume Berlemont, Pierre-Lou Ligot et François D'Alcamo pour leur prestation. Leur belle énergie est contagieuse et plus d'un adulte serait bien avisé de s'en inspirer !



Les canlètes

Lès spots su l'timps.

Après 29 djoûs d'nîve èt 129 eûres di solia à l'place di 180, v'là qui l' solia boute li bètchète di s'néz ! On a ieû peu, à Boudje èt au Wôt-Vint, l'bolome Ivèr a tcheû à costé do feu ! On pinsè n'jamâs s'enn'è fé quite !

Ah, li timps qui fait ! On 'nn'è cause tot costés ! Quand on rèscontère on soçon : « Bondjoû ! Ça vos va ? Qué timps, hin ? ! » Dins lès botiques : « Deur d'awè do bia timps ! » Dj'a vèyu d'ssus internet qui di cès djoûs ci qui li pâdje dèl météo est dins li « top » des padjes li d'pus vèyuwe !

Dins li « Lexique Namurois » da Lucien Léonard, i gn'a quausu 4 pâdjes di spots su timps !! N'eûchîz nin peu, dji n'mi va nin tot vos fé lire... Non.na ! Dji vos va è mète saquantes... Djusse po vos bouter on còp d'mwin po sawè li timps qu'i va fé !

Don, v'là lès cias rin qui po l'mwès d'mârs ' : « Come mârs' trouve lès potias, i l's-î lét ! » , « Tos lès djoûs qui l'mwès d'mârs' a d'bias, au mwès d'maîy bin lèds on lès ra » , « Brouliârd au mârs ' ,

djaléye au maîy » , « Sètch mârs' èt frèche avri, li cinsî s'rèdjouwi » .

Po divnu on vraîye Mossieû Météo : Po sawè s'i va ploure : « Quand l'solia s'coutche avou s'tchapia su s'tièsse, c'èst sine qu'i plourè d'avant qu'ci n'fuche fièsse » ou bin « li blanke rèléye a sovint s'cu r'lavé » , pus aujîye : « Quand l'lumeçon a dèl tère dissus s'kèwe, i va ploure » , po l'djaléye : « L'oulote a frèd sès pîds, èle crîye : c'est po djaler » , po l'bia timps : « Quand l'lune comince à l'êwe, après trwès djoûs, i fé tchôd » , « Quand lès maltons n'rutîyenu nin, i va fé bia » , Et po l'grand vint : « Quand on ètind bin tos lès brûts, i va awè do vint »

Bin v'là, asteûre vos v'là prèsse à sawè qué timps i va fé, sins chouter l'posse ! Vos n'aurôz pus qu'à r'wéti li ciél, les bièsses ... Douvioz vos ouyes è vos orèyes ! Et choutèz vos rumatisses ètou

À tot rade ...

■ Mélye (F. Honnay)

Lexique :	à de la terre sur la queue, il va pleuvoir	A tcheû : est tombé
« Come mârs' trouve lès potias, i l's-î lét ! » : Comme Mars trouve les flaques d'eau, il les laisse	« L'oulote a frèd sès pîds, èle crîye : c'est po djaler » la chouette a froid aux pieds, elle crie : il va geler	On 'nn'è cause tot costés : on en parle tous côtés.
« Tos lès djoûs qui l'mwès d'mârs' a d'bias, au mwès d'maîy bin lèds on lès ra » : les beaux jours de mars annoncent autant de vilains jours en mai	« Quand l'lune comince à l'êwe, après trwès djoûs, i fé tchôd » Début de lune pluviaux présage beau temps, 3 jours après	On rèscontère : on rencontre
« Brouliârd au mârs ' , djaléye au maîy » : Brouillard en mars, gelée en mai	« Quand lès maltons n'rutîyenu nin, i va fé bia » Quand les bourdons volent sans bruit, il va faire beau,	Soçon : ami
, « Sètch mârs' èt frèche avri, li cinsî s'rèdjouwi » : Mars sec et avril humide, réjouissent le fermier,	« Quand on ètind bin tos lès brûts, i va awè do vint » : Quand on perçoit nettement tous les bruit c'est signe de vent	Botiques : magasins, boutiques
« Quand l'solia s'coutche avou s'tchapia su s'tièsse, c'èst sine qu'i plourè d'avant qu'ci n'fuche fièsse », Quand le soleil se couche avec le chapeau sur la tête	Nîve : neige	Pâdje : page
« Li blanke rèléye a sovint s'cu r'lavé » : La gelée blanche a souvint le derrière relavé,	Solia : soleil	Quausu : quasi
« Quand l'lumeçon a dèl tère dissus s'kèwe, i va ploure » Quand la limace	Bètchète : pointe, extrémité, bout	Lès spots su l'timps : météorologie populaire
	Boudje : Bouge (près de Namur)	N'eûchîz nin peu : N'ayez pas peur
	Wôt-vint : Haut-vent (hameau de Fosses-la-Ville)	Saquantes : quelques-uns
	Bolome Ivèr : Bonhomme Hiver	Bouter on còp d'mwin : donner un coup de main
		Ploure : pleuvoir
		Djaléye : gelée, gel
		Djaler : geler
		L'grand vint : le grand vent
		Asteûre : maintenant
		L'posse : le « poste », la radio, la télévision
		Rumatisses : rhumatismes

L'ancienne briqueterie de Fosses



Il fut un temps où Fosses pouvait se targuer de vivre en autarcie. Tous les commerces y prospéraient et cerise sur le gâteau on y fabriquait même des briques. J'appris que dans ma rue vivait une personne ayant géré une briqueterie, en l'occurrence Adelin Goffart . C'est vrai qu'à mon arrivée à Fosses, je connaissais un endroit nommé « la briqueterie» rue Préstandart, mais sans plus.

C'est avec un vif intérêt que j'ai rencontré cette personne, n'ayant aucune connaissance en la matière. C'est vrai qu'une brique, c'est une brique !

Après mon entretien avec Adelin, j'étais satisfait et même un peu fier d'en connaître un peu plus sur cette fameuse brique de Fosses.

Ses souvenirs historiques : dans les années 1800, la rue de l'Abattoir était un des endroits où on la fabriquait. C'était une entreprise qui ne demandait aucun bâtiment. Plus ou moins 7 ouvriers y travaillaient.

La procédure de fabrication d'époque : on démarrait par le ramassage de la terre. Celle-ci était mise en tas puis mélangée à l'eau. Le mortier était piétiné (avec l'évolution, le mortier se fit à l'aide d'un broyeur). Cette pâte était placée dans des moules en bois. Pour le séchage, des porteurs prenaient ces moules et déposaient la brique sur le sol en enlevant le moule. Elles étaient entreposées en « haies » (en hauteur et entrecroisées). Elles étaient protégées par des paillassons (2 à 3 m de long sur 1,20 m de haut) en cas de pluie. Ces paillassons étaient en paille de seigle qu'on obtenait après battage au fléau. Ils étaient consolidés par un liage à deux bois de sapin. La dernière opération était la fournée, deux à trois par an. Les briques étaient empilées l'une sur l'autre et sous chaque tas, on plaçait des galettes de charbon pour y mettre le feu. Une fournée équivalait à 200.000 briques. Lors de cette opération, les prairies et les fruits des arbres, aux alentours, étaient brûlés par les gaz de fumées. Les dégâts provoquaient la colère des riverains, mais une bonne indemnisation calmait la situation. Cette briqueterie appartenait à la famille Puissant. Elle occupait toute la rue de l'Abattoir. Adelin affirme que la brique était une des meilleures de Belgique avec celle de Wanlin car la terre était composée d'un bon dosage de schiste et d'argile. Elle avait la particularité de ne pas absorber l'eau. Elle était vendue dans les environs. C'est en 1930 que son père Albert reprit la briqueterie. Il était un neveu de la famille Puissant. Suite au décès de son père en 1940 (mort suite à un bombardement aérien à Silenrieux), il dut reprendre l'entreprise. Comme il n'avait que 14 ans, un oncle le forma et l'aïda. En

1946/47, quand on pu s'approvisionner en charbon, il racheta des terrains au Préstandart. Une modernisation s'ensuivit et les opérations décrites auparavant se firent avec des machines (doseurs, rouleaux, étireuse, coupeuse). Les briques étaient placées sur des chariots et entreposées dans un séchoir formé de 8 galeries de 30 mètres de long avec de gros ventilateurs. La construction d'un four acheva de moderniser l'ensemble.

Ce four était une galerie formée par deux bâtiments (placés parallèlement) longs de 2 fois 45 mètres réunis à leur extrémité. Ils avaient une largeur et une hauteur de 2,40 mètres. Des portes étaient placées sur le pourtour afin d'y amener et d'enlever les briques. Les fumées étaient évacuées par une cheminée de plus ou moins 30 mètres. Il fonctionnait 24 heures sur 24. Les briques y étaient chauffées, à l'époque par du charbon puis, plus tard, par le gaz et finalement par du fioul extra lourd qui était chauffé au préalable. L'alimentation du chauffage se faisait par le dessus de la galerie à l'aide de conduits. De gros aspirateurs mobiles faisaient avancer le feu. Une fois la partie des briques refroidies, elles étaient enlevées et remplacées par d'autres qui attendaient le passage du feu, cela faisait un circuit continu. La bonne température pour la cuisson était de 1100 degrés. Toutes ces innovations portèrent la capacité à 6 million de briques par année. Environ 15 ouvriers y travaillaient dont des Flamands qui logeaient sur place. Ce logement est toujours visible rue Préstandart. D'ailleurs, c'est le seul vestige de cette briqueterie.

En 1978, Adelin dut arrêter l'exploitation suite au refus de la famille Winson de vendre leur terrain. En effet, pour l'expansion de son entreprise, il avait un besoin de nouvelles terres. Suite à ce refus, il acheta les terrains de l'autre côté de la rue Préstandart. Mais la terre à cet endroit n'était pas valable, les briques devenaient cassantes. Comme le dit Adelin, « une largeur de rue et la terre ne convenait plus ». Il ajoute que sa briqueterie a été la dernière en exploitation, mais qu'à une époque reculée plusieurs briqueteries existaient, quatre à cinq selon ses connaissances. Il précise que s'il avait pu avoir ces bonnes terres, il aurait continué son exploitation.



Repères

MARS

Jeu 14 Jeux de cartes par l'amicale 3x20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois.

Sam 16 Marche parrainée et petite restauration à l'école communale d'Aisemont

Mar 19 Goûter mensuel de l'amicale des pensionnés d'Haut-Vent à la salle "l'Hauventoise"

Sam 23 Concours de belote organisé par la Marche Notre-Dame d'Aisemont dès 19h à la salle communale. Souper du 35ème anniversaire du Bataillon d'Austerlitz de Vitriaval. Concert de printemps et souper choucroute de la royale philharmonique de Fosse-la-Ville à la salle "l'Hauventoise".

Dim 24 Festivités du 50ème anniversaire de Senior Amitié (ÉNEO) à la salle "l'Orbey" Hommage au 1er SM Dispacher E. Chabot. Organisé par l'Amicale Nationale Para-Commando au square Chabot.

Lun 25 Conférence organisée par "Music Lovers"

Mer 27 19h30 : Représentation tout public du nouveau spectacle des ateliers théâtre du Centre Culturel de l'entité Fossoise, salle

de gym de l'école du Bosquet, Route de Bambois

Jeu 28 Jeux de cartes par l'amicale 3x20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois. Conférence organisée par "Music Lovers"

Ven 29 Représentation tout public du nouveau spectacle des ateliers théâtre du Centre Culturel de l'entité fossoise, salle de gym de l'école du Bosquet, Route de Bambois

Dim 31 Compétition OPEN du Kamae-Waza Judo Club au Centre sportif de l'entité Fossoise

AVRIL

Mar 2 Etude de l'histoire locale et généalogies - organisation du cercle d'histoire à l'espace solidarité citoyenne de Fosses-La-Ville

Sam 6 Dîner de printemps des jeunes retraités de Le Roux. Chasse aux œufs organisée par les commerçants de Bambois sur la Place de l'église à Bambois.

Lun 8 Conférence organisée par le Cercle Royal d'horticulture: "Les oiseaux de nos jardins" à 19h30 à la salle espace solidarité

citoyenne de Fosses-La-Ville

Jeu 11 Jeux de cartes par l'amicale 3x20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois.

Sam 13 Conférence organisée par "la Planche d'envol" - Union Royale des Ruchers Wallons- à la ferme apicole de la Mal-plaquée à Sart-St-Laurent. Souper de la Marche Ste- Gertrude de Le Roux au réfectoire des écoles.

Mar 16 Goûter mensuel de l'amicale des pensionnés d'Haut-Vent à la salle "l'Hauventoise"

Sam 20 Bourse aux vêtements, aux jouets et au matériel de puériculture au réfectoire de l'école communale de Le Roux. Sortie du Corps d'Office de la Marche St-Roch de Sart-Eustache.

Jeu 25 Dîner de printemps de l'Amicale 3x20 de Bambois.

Sam 27 Cassage du verre de la marche St-Pierre de Vitriaval.

Dim 28 Marche ADEPS organisée par la Marche Saint-Roch de Sart-Eustache.

Lun 29 Conférence organisée par "Music Lovers"

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Escalopes farcies

Ingrédients :

Quelques tomates séchées

Roquette

1 botte de persil plat (ou basilic)

1 mozzarella di buffala

pâtes

Escalopes

Ingrédients sauce:

1 citron

2 gousses d'ail

3 cuillers à soupe de câpres

80 gr de beurre

Recette tomates séchées:

Choisir des tomates bien mûres.

Faire bouillir de l'eau, y déposer les tomates 30 secondes. Les retirer avec une écumoire. Enlever la peau, les couper ensuite en 6 ou en 8, suivant la grosseur.

Retirer la partie dure, ainsi que l'eau de la tomate et les pépins.

Mettre du papier sulfurisé sur la plaque de cuisson du four.

Poser les tomates face ouverte vers le bas.

Mettre au four à 75 °C pendant 3 à 4 heures. (chaleur tournante).

Quand les tomates sont refroidies, les mettre dans un pot et couvrir d'huile d'olive, si on veut les garder.

Recette de la sauce:

Rincer les câpres et les égoutter.

Faire fondre 80 gr de beurre.

Ajouter les câpres, l'ail écrasé, le zeste de citron, le persil plat et le jus d'1/2 citron au beurre fondu.

Recette:

Couper la mozzarella en dés.

Laver et hacher le persil.

Couper les tomates séchées en dés.

Prélever le zeste d'un citron.

Presser 1/2 citron.

Étendre une escalope sur le plan de travail. Farcir de la mozzarella, tomates séchées, persil, huile, sel, poivre.

Saisir les escalopes farcies à la poêle. Ensuite les disposer dans un plat allant au four.

Enfourner à 150°C pendant 15 minutes.

Laver la roquette.

Cuire les pâtes.

Accompagner la viande des pâtes et de la roquette.

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !